

Terre de Vins

Hecht & Bannier, première entreprise de vin provençale certifiée B Corp



Le producteur-négociant Hecht & Bannier est le premier opérateur provençal à décrocher la certification B Corp (Benefice Corporation) qui récompense l'action vertueuse d'une entreprise du point de vue environnemental, social et économique.

Avec un score de 97,2 sur 200 (un minimum de 80 points est nécessaire pour être certifié), Hecht & Bannier, la maison de négoce-élevage de vins de Méditerranée, du Roussillon à la Provence, vient d'intégrer le cercle de la trentaine d'entreprises du secteur viti-vinicole certifiées (sur un total de 160 en France). « *L'obtention de la certification B Corp est une grande fierté, souligne Gregory Hecht. Elle couronne 20 ans d'engagements et d'efforts pour faire de notre maison une entreprise responsable et garante des meilleures pratiques dans le domaine viti-vinicole. Nous sommes loin d'avoir atteint tous les objectifs que nous nous sommes fixés, mais nous sommes sur la bonne voie et continuons d'apporter notre contribution pour une viticulture d'avenir.* ».

A impact carbone moindre

Créée en 2002 par deux diplômés de master de commerce international, Grégory Hecht (ex-acheteur Vins du groupe Flo) et François Bannier (ex-Veuve Clicquot et Charles Heidsieck), la maison basée à Aix-en-Provence est passée progressivement à partir de 2007 à des approvisionnements en bio. Un objectif atteint en 2018 pour les raisins du Languedoc et qui le sera en 2025 pour ceux de Provence. Elle a établi une charte environnementale qui reprend tous ses engagements ainsi que pour ses vigneron partenaires. Elle a réalisé son premier bilan carbone en 2020 en intégrant toute la chaîne d'activités et en comptabilisant émissions directes et indirectes (déplacements, véhicules de transport et de livraison, déchets, tonnage de verre...). Hecht & Bannier a également travaillé sur son impact grâce à l'analyse du cycle de vie de ses produits dès leur conception (diminution du poids des bouteilles, utilisation de plus de verre recyclé, d'étiquettes et cartons fabriqués à partir de papiers recyclés, de contenants alternatifs à moindre impact carbone comme les BIB, fûts et canettes, bouchage en liège issu de forêts responsables et pérennes labellisées FSC...). La maison inscrit également sa démarche responsable dans une pratique agricole de préservation de la ressource.

Par ailleurs, l'entreprise reverse à l'association 1 % for the Planet un pourcentage de son chiffre d'affaires réalisé par les marques Nouvelle Vague, Coup de Savate et Le Languedoc. Elle soutient également des associations dont les engagements s'alignent sur ses ambitions sociales et sa stratégie de décarbonation et de captation carbone, telles que Surfrider Foundation Europe pour la protection et la sauvegarde des océans et du littoral. Et Des Enfants et des Arbres qui développe l'agroforesterie en impliquant des écoliers et des agriculteurs en France.

Frédérique Hermine